

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité nature et prévention des nuisances
Secrétariat de la Commission Départementale
pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Affaire suivie par : Mme Jeanne CAMPADIEU
Tél. : 03 87 34 33 95 ou 06 71 53 75 78
Mél. : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

Metz, le **20 JUIN 2022**

Monsieur le Maire,

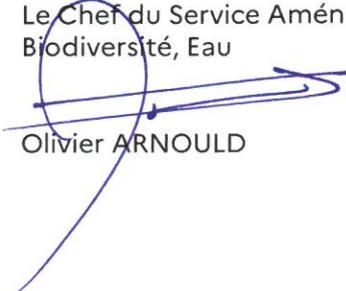
Dans le cadre de la révision du PLU de VOLSTROFF, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courriel reçu le 08/04/2022.

Lors de sa réunion du 14/06/2022 cette commission a examiné votre projet et a émis :

- un avis **FAVORABLE** pour le **STECAL Nj (n°1 à 16)** ;
- un avis **FAVORABLE** pour le **STECAL Am (n°27)** ;
- un avis **FAVORABLE** pour le **STECAL As (n°28)** ;
- un avis **FAVORABLE** pour le **STECAL Nt (n°17) SOUS RESERVE** de réduire la surface à 2,2 ha sur la partie Sud, comme indiqué dans le dossier complémentaire transmis ;
- un avis **DEFAVORABLE** pour le **STECAL Nf (n°18 à 26)** : le caractère limité de ce STECAL n'est pas démontré et le projet n'est pas clairement défini. La commune est invitée à revoir le projet, définir une emprise la long des chemins d'accès et réduire à une seule autorisation par lot de chasse.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet,
Le Chef du Service Aménagement,
Biodiversité, Eau


Olivier ARNOULD

Monsieur le maire de VOLSTROFF
50 Rue Principale - 57940 VOLSTROFF
mairie.volstroff@wanadoo.fr

COPIE: DDT – PU – Mme ETIENNE Claudette – claudette.etienne@moselle.gouv.fr
Préfecture de THIONVILLE - sp-thionville@moselle.gouv.fr